

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **12 décembre 2016** à **19h30**

N° délibération
D2016-08-05

Date de convocation
7 décembre 2016

Date d'affichage
16 décembre 2016

Nombre de conseillers

<i>En exercice</i>	<i>Présents</i>	<i>Absents exc.</i>	<i>Absents</i>	<i>Votants</i>
15	12	3	0	13

Etaient présents

M. WOLLJUNG Serge	M. POINSIGNON Gilles	Mme BOULANGE Rachel
M. OLEKSIUK Nicolas	Mme LUBNAU Dominique	Mme DAUMAIL Martine
M. MULLER Jean-Marie	M. GIRARD Guy	Mme CAISSUTTI Claudie
Mme MARTIGNON Sonia	M. FALLITO Giovanni	M. MARTIN Michel

Etaient absents excusés

Mme PIQUEMAL Anne	Pas de pouvoir
Mme PREVOT Nadège	Pouvoir à Mme MARTIGNON Sonia
M. MARION Julien	Pas de pouvoir

Objet : **Projet Zone de l'école – Choix du maître d'oeuvre**

VU la délibération D2016-02-04 en date du 25 février 2016 autorisant le maire à signer un compromis de vente avec les propriétaires des parcelles cadastrées section 1 numéros 120, 121 et 298 pour un montant de 88 000 € ;

VU la délibération D2016-04-05 en date du 28 avril 2016 autorisant le maire à lancer un appel à intention de projet pour l'aménagement des parcelles cadastrées section 1 n°119, 120, 121 et 298 d'une surface totale de 22,02 ares, dite « Zone de l'école », sur la base d'un préprogramme et d'un cahier des charges détaillé consignait les exigences de la municipalité ;

VU la convention d'assistance signée avec MATEC le 9 mai 2016 pour une prestation d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'aménagement de la zone de l'école ;

VU le cahier des charges de l'appel à projet daté d'août 2016 et fixant la date limite de réponse des entreprises au 23 septembre 2016 à midi ;

VU l'attestation de publication du 29 août 2016 sur le réseau e-marchespublics ;

Considérant que seule la société IMHOTEP Architecture sise à TALANGE a déposé dans les délais impartis un dossier complet ;

Considérant les conclusions de la commission des travaux élargie chargée de l'étude des réponses à l'appel à projet ;

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur l'attribution de la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la zone de l'école à la société IMHOTEP Architecture.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'attribution de la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la zone de l'école, comprenant l'aménagement d'un parking, d'une voirie de liaison et la construction d'un local communal, à la société **IMHOTEP Architecture**, sise 93 rue de Metz à TALANGE.

Fait à Silly-sur-Nied, le 12 décembre 2016
Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied

P.O.

Par déléation, Le Maire-adjoint
Nicolas OLEKSIUK
Signature et cachet

